

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification

**Identificateur de produit** Bois traité à base d'azote au cuivre micronisé (MCA)  
**Autres moyens d'identification**  
**Code du produit** 289-F  
**Usage recommandé** Préservatif du bois traité pour diverses applications extérieures, y compris au dessus du sol, contact avec le sol et l'exposition de l'eau douce.  
**Restrictions d'utilisation** Aucun(e) connu(e).  
**Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur**  
Concessionnaires/Clients de Timber Specialties, Co.

**Nom de la société**

**Adresse**

**Téléphone**

**Courriel**

**Personne-ressource**

**Numéro de téléphone  
d'urgence**

## 2. Identification des dangers

**Dangers physiques** Poussières combustibles Catégorie 1  
**Dangers pour la santé** Cancérogénicité (inhalation) Catégorie 1A  
**Dangers environnementaux** Non classé.

**Éléments d'étiquetage**



**Mention d'avertissement** Danger  
**Mention de danger** Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

**Conseil de prudence**

**Prévention**

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se laver soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le risque d'explosion. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Intervention**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'incendie : utiliser une mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou un brouillard d'eau.

**Stockage**

Garder sous clef.

**Élimination**

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Autres dangers** Aucun(e) connu(e).

**Renseignements supplémentaires** Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

**Mélanges**

Dénomination chimique	Numéro d'enregistrement CAS	%
Wood/Wood dust	néant	90 - 98

CARBONATE DE CUIVRE	12069-69-1	< 1
Tebuconazool	107534-96-3	< 0.5

**Remarques sur la composition** Selon les additifs appliqués à la solution de traitement, ce bois peut également contenir <1% d'une émulsion de cire et / ou <1% d'un colorant. Aucun de ces ingrédients sont classés comme cancérogènes. Les composants non répertoriés ne sont pas dangereux ou sont inférieurs aux limites à déclarer.

#### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. Certaines espèces peuvent provoquer des réactions allergiques respiratoires avec des symptômes semblables à l'asthme chez les personnes sensibilisées.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Un contact prolongé avec le bois traité et / ou de la poussière de bois traité, en particulier lorsqu'il est fraîchement traité à l'usine, peut provoquer une irritation de la peau. manutention Abrasive ou le frottement du bois traité peut augmenter l'irritation de la peau. Certaines essences de bois, quel que soit le traitement, peuvent provoquer des réactions de dermatite ou allergiques cutanées chez les personnes sensibilisées. En cas d'eczéma, de plaies ou d'autres problèmes cutanés : contacter un médecin et apporter cette fiche.
<b>Contact avec les yeux</b>	Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement l'œil (les yeux) abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'œil. Si les irritations persistent, obtenir une assistance médicale.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche en cas d'ingestion de poussières. Consulter un médecin si les troubles persistent.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Poussière de bois : Peut causer une sécheresse ou une irritation nasale et une mucostase. De la toux, une respiration bruyante, des éternuements, des sinusites et des rhumes prolongés ont également été rapportés. La poussière de certaines espèces de bois peut causer une sensibilisation ou une irritation respiratoire. Irritation mécanique de la peau, des yeux et de l'appareil respiratoire.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Si une once de poussière de bois traité par 10 lbs. de poids corporel sont ingérés, l'intoxication aiguë par l'arsenic est une possibilité. Les symptômes peuvent être retardés.
<b>Informations générales</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Appliquer prudemment des agents extincteurs pour éviter la création d'une poussière en suspension dans l'air.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Danger d'explosion : Éviter la formation de poussière; une poussière fine dispersée dans l'air en une concentration suffisante et en présence d'une source d'allumage constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière. Selon la teneur en humidité, et plus important encore, le diamètre des particules et concentration dans l'air, la poussière de bois dans une zone contenue peuvent exploser en présence d'une source d'inflammation. La poussière de bois peut de même déflagrant (combustion sans détonation comme une explosion) si enflammé dans une zone ouverte ou faiblement contenue. Une concentration dans l'air de 40 grammes (40 000 mg) de poussière par mètre cube d'air est souvent utilisé comme LEL pour les poussières de bois. Référence NFPA 654 NORMES
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Éviter de générer et de disperser de la poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Assurer une ventilation efficace. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Balayer ou aspirer le déversement et mettre dans un récipient approprié pour élimination. Si ce n'est pas possible, humidifier doucement la poussière avant de la ramasser avec une pelle, un balai ou similaire. Nettoyer la zone avec de l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FS.

### Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Éviter les dépôts importants de produit, plus particulièrement sur les surfaces horizontales, lesquels dépôts peuvent être libérés dans l'air et former des nuages de poussières combustibles et contribuer à des explosions secondaires. Un ménage et un entretien de routine doivent être mis en place pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas brûler de bois préservé. Ne pas utiliser de bois préservé comme paillis.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
CARBONATE DE CUIVRE (CAS 12069-69-1)	TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Wood/Wood dust (CAS néant)	TWA	0.5 mg/m <sup>3</sup>	Poussières totales.

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Wood/Wood dust (CAS néant)	TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	Poussière.

#### Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
CARBONATE DE CUIVRE (CAS 12069-69-1)	TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

#### Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Wood/Wood dust (CAS néant)	STEL	10 mg/m <sup>3</sup>	Poussière.
	TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	Poussière.

Composants	Type	Valeur	Forme
Wood/Wood dust (CAS néant)	TWA	2.5 mg/m3	Poussières totales.
<b>Valeurs biologiques limites</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.		
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.		
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>			
<b>Protection du visage/des yeux</b>	En cas de risque de contact oculaire, porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux, étanches à la poussière.		
<b>Protection de la peau</b>			
<b>Protection des mains</b>	Gants en cuir offrent une protection suffisante main. Gants résistant aux produits chimiques peuvent être nécessaires pour la manutention des matériaux humide.		
<b>Autre</b>	Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.		
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Masque antipoussières. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, porter un appareil respiratoire autonome à pression positive homologué NIOSH.		
<b>Dangers thermiques</b>	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.		
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Suivre toutes les exigences de surveillance médicale.		
<b>9. Propriétés physiques et chimiques</b>			
<b>Apparence</b>			
<b>État physique</b>	Solide.		
<b>Forme</b>	Solide. Copeaux poussiere		
<b>Couleur</b>	Non disponible.		
<b>Odeur</b>	Odeur de bois.		
<b>Seuil olfactif</b>	Sans objet.		
<b>pH</b>	Sans objet.		
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Sans objet.		
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Sans objet.		
<b>Point d'éclair</b>	Non disponible.		
<b>Taux d'évaporation</b>	Sans objet.		
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Poussières combustibles.		
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>			
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.		
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.		
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.		
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.		
<b>Tension de vapeur</b>	Sans objet.		
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet.		
<b>Densité relative</b>	Non disponible.		

## Solubilité

<b>Solubilité (eau)</b>	très insoluble
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Sans objet.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Sans objet.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Contact avec des matériaux incompatibles. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents comburants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Cendre contiendra de chrome et arsenic gratuit et peut être toxique.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	La poussière de bois, traitée ou non, est irritant pour le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou répétée des poussières de bois peut causer une irritation des voies respiratoires, la bronchite récurrente et des rhumes prolongés. Certaines espèces peuvent provoquer des réactions allergiques respiratoires avec des symptômes semblables à l'asthme chez les personnes sensibilisées. Une exposition prolongée à la poussière de bois par inhalation a été rapportée comme étant associée au cancer nasal et sinusal.
<b>Contact avec la peau</b>	Manipulation peut provoquer des éclats. Un contact prolongé avec le bois traité et / ou de la poussière de bois traité, en particulier lorsqu'il est fraîchement traité à l'usine, peut provoquer une irritation de la peau. manutention Abrasive ou le frottement du bois traité peut augmenter l'irritation de la peau. Certaines essences de bois, quel que soit le traitement, peuvent provoquer des réactions de dermatite ou allergiques cutanées chez les personnes sensibilisées.
<b>Contact avec les yeux</b>	La poussière peut irriter les yeux.
<b>Ingestion</b>	Peu probable en raison de la forme du produit. Toutefois, l'ingestion de fortes concentrations de poussières générées lors des opérations de travail peut causer des nausées, irritation gastro-intestinale, des crampes et des vomissements. Si une once de poussière de bois traité par 10 lbs. de poids corporel sont ingérés, l'intoxication aiguë par l'arsenic est une possibilité. Certaines espèces de bois et leurs poussières peuvent contenir des toxines naturelles, qui peuvent avoir des effets indésirables chez les humains.

<b>Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Poussière de bois : Peut causer une sécheresse ou une irritation nasale et une mucostase. De la toux, une respiration bruyante, des éternuements, des sinusites et des rhumes prolongés ont également été rapportés. La poussière de certaines espèces de bois peut causer une sensibilisation ou une irritation respiratoire. Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, écorchement de la cornée et déchirure. Peut provoquer des lésions cutanées ressemblant à de l'eczéma (dermatite). la poussière de bois traité ou non traité aéroporté peut causer le nez, la gorge ou une irritation des poumons et d'autres effets respiratoires.
--	--

### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Les poussières peuvent irriter la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	La poussière peut irriter les yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Canada - données sur les dangers et LEMT pour la Saskatchewan : Sensibilisant

Wood/Wood dust (CAS néant)

Sensibilisateur.

**Sensibilisation respiratoire** L'exposition aux poussières de bois peut entraîner une hypersensibilité.

<b>Sensibilisation cutanée</b>	L'exposition à la poussière de bois peut se traduire par le développement de dermatite de contact. La dermatite irritante primaire résultant d'un contact cutané avec les poussières de bois se compose d'un érythème, des cloques, et parfois l'érosion et des infections secondaires se produisent.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.
<b>Cancérogénicité</b>	Peut provoquer le cancer par inhalation. Cette classification est basée sur une augmentation de l'incidence des cancers du nez et nasaux chez les personnes exposées aux poussières de bois.

#### Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Wood/Wood dust (CAS néant) 1 Cancérogène pour l'homme.

#### États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes

Wood/Wood dust (CAS néant) Carcinogène connu chez l'homme.

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.
<b>Danger par aspiration</b>	Peu probable en raison de la forme du produit.
<b>Effets chroniques</b>	L'exposition chronique aux poussières de bois peut entraîner une pneumonie, et de la toux, une respiration sifflante, la fièvre et les autres signes et symptômes associés à la bronchite chronique. Les personnes atteintes d'une maladie préexistante ou des antécédents de maladies touchant la peau, les reins, le foie, les voies respiratoires, des yeux ou du système nerveux sont à un risque plus élevé que la normale de développer des effets indésirables provenant de l'exploitation le travail du bois avec ce produit.
<b>Autres informations</b>	Les effets de l'exposition industrielle à l'agent de conservation chrome-cuivre-arsenic utilisé pour traiter le bois CCA a été évaluée dans trois études épidémiologiques indépendantes. Dans chaque cas, les auteurs ont conclu que les travailleurs exposés sur une base quotidienne à ces conservateurs étaient à aucun risque accru de décès ou de maladie en raison de leur exposition. Exposition de loisirs aux enfants à l'aide de traité à l'ACC équipements de jeux en bois a été évalué. Les résultats de cette étude indiquent que la quantité d'arsenic transférée de la surface du bois à l'enfant se trouve dans la variation normale de l'exposition à l'arsenic total aux enfants et que les risques maximaux de cancer de la peau associé à l'exposition se rapproche du risque de cancer de la peau contre les rayons du soleil connu pendant les périodes de jeu. Feuille, tige, et les fruits des plants de vigne cultivés à côté de traité à l'ACC des poteaux de bois ne prennent composants de conservation des pôles au-dessus des niveaux de fond (limite de détection de 0,2 et 0,05 ppm pour le chrome et l'arsenic, respectivement).

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves	
CARBONATE DE CUIVRE (CAS 12069-69-1)	CE50	Balanus balanoides	350 - 480 µg/L, 48 heures
<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.		
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>			
<b>Mobilité dans le sol</b>	Le produit est insoluble dans l'eau.		
<b>Mobilité générale</b>	Ce produit n'est pas volatil, mais peut se diffuser en cas de manipulation dégageant de la poussière.		
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).		

## 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. NE PAS BRÛLER! Ash peut être toxique et de déchets dangereux; Les vapeurs de combustion peuvent être toxiques.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Sans objet.

## 15. Informations sur la réglementation

### Réglementation canadienne

#### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Ontario. Substances toxiques. Loi sur la réduction des toxiques, 2009. Règlement 455/09 (1er juillet 2011)

CARBONATE DE CUIVRE (CAS 12069-69-1)

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.  
 Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

**Date de publication** 04-28-2017

**Date de la révision** -

**Version n°** 01

**Avis de non-responsabilité** Le fournisseur ne peut anticiper toutes les conditions dans lesquelles ces informations et son produit, ou les produits d'autres fabricants en combinaison avec son produit, peuvent être utilisés. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de garantir des conditions de sécurité pour la manipulation, le stockage et l'élimination du produit, et d'assumer la responsabilité de la perte, des blessures, des dommages ou des dépenses en raison d'une utilisation inappropriée. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.